

Action communautaire

Lancement de la consultation sur le projet de la Politique montréalaise pour l'action communautaire

Montréal, le 12 novembre 2019 – La mairesse de Montréal, Valérie Plante, invite les organismes et les regroupements communautaires montréalais à participer à la consultation publique portant sur le projet de première Politique pour l'action communautaire de la Ville de Montréal.

Chapeautée par la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise, la consultation débutera **le mercredi 13 novembre à 9 h 30 à l'hôtel de ville** (édifice Lucien-Saulnier) par une présentation de la politique, à laquelle divers représentant.es du milieu communautaire montréalais ont contribué au cours de la dernière année. Des séances d'audition des mémoires auront lieu en février 2020.

L'action communautaire

À Montréal, comme dans tout le Québec, le milieu communautaire est essentiel à la qualité du tissu social et à la transformation des communautés locales. La Ville centre et les arrondissements montréalais soutiennent ensemble des centaines d'organismes communautaires sur leur territoire qui œuvrent, par exemple, à la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, à la valorisation de la diversité, de l'accessibilité et de l'égalité pour toute la population montréalaise. Leurs activités, programmes et projets sont complémentaires ou alternatifs aux services municipaux et s'adressent à plusieurs groupes citoyens, tels que les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes issues de l'immigration et les personnes des communautés LGBTQ+.

« Mon administration municipale s'est engagée, lors d'une déclaration adoptée au conseil municipal en août 2018, à se doter d'une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires. Nous répondons ainsi à leur demande de se doter d'une politique municipale qui reconnaît leur contribution essentielle pour rendre les quartiers montréalais plus solidaires, engagés et soucieux de la qualité de vie des citoyennes et citoyens, souvent les plus vulnérables », déclare la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« Le milieu communautaire a été consulté au cours de la dernière année pour établir des bases solides pour la première Politique montréalaise pour l'action communautaire. La Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise poursuit la consultation afin de rendre cette politique municipale pertinente, représentative et durable pour la Ville de Montréal et les organismes communautaires », ajoute Nathalie Goulet, responsable de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance et de la jeunesse au comité exécutif de la Ville de Montréal.

L'adoption de la Politique montréalaise pour l'action communautaire est prévue en 2020, à la suite du dépôt du rapport de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise.

On peut consulter le projet de la Politique montréalaise pour l'action communautaire, à l'adresse: ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire.

- 30 -

Source : Geneviève Jutras
Attachée de presse principale
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
514 243-1268

Renseignements : Linda Boutin
Relationniste
Division des relations de presse
Service de l'expérience citoyenne et des communications
Ville de Montréal
514 872-6013